

Dossier pour Monsieur le Commissaire Špidla
High-Level Policy Forum
« Sickness and Disability Challenges in OECD Countries »

Discours

Mesdames et Messieurs,

Je suis ravi de participer aujourd'hui à ce forum. Je tiens à remercier à la fois le gouvernement suédois, à travers Sven Otto Littorin, qui vient de s'exprimer, et l'OCDE, à travers l'ensemble de ses représentants présents à Stockholm hier et aujourd'hui. Je voudrais également remercier M. Wiseman pour le compte-rendu qu'il vient de nous faire de la journée d'hier.

L'emploi est une priorité sur toutes les lèvres aujourd'hui. L'emploi comme rempart aux dégâts de la crise pour les travailleurs et leur famille, l'emploi comme moteur de la consommation et donc de la croissance économique.

L'emploi prend une dimension dramatique supplémentaire pour les travailleurs fragilisés, comme les personnes en maladie de longue durée ou les personnes handicapées. Aux obstacles à l'emploi rencontrés en général s'ajoutent des difficultés supplémentaires pour ce public.

Avec ce Forum, nous mettons en lumière la situation de ce public. Une situation qui doit être appréciée globalement, tant du point de vue des politiques de retour à l'emploi que du point de vue des aides sociales et des grands équilibres de nos finances publiques (I).

L'Union européenne occupe déjà le terrain avec plusieurs initiatives pour mieux accompagner ces Européens vers l'emploi (II).

Pourtant, la crise a changé la donne: elle pèse lourdement sur la situation de ces travailleurs, et menace tout autant la durabilité de nos finances publiques, et donc, à terme, notre système de protection sociale. La crise renforce les obstacles qui se dressent sur le chemin des travailleurs confrontés à la maladie sur de grandes durées et des personnes handicapées (III).

La Commission, et plus généralement l'Union européenne, ont le devoir de se dresser face à ces obstacles. C'est pourquoi nous poursuivons notre action pour mieux accompagner ce public fragilisé (IV).

I – Un public fragilisé, une approche globale

L'Union européenne se mobilise pour trouver des solutions pour l'emploi. Le signe le plus récent de notre mobilisation est le Sommet sur l'emploi qui s'est tenu la semaine dernière, à Prague. Il a réuni le trio des Présidences tchèque, suédoise et espagnole du Conseil, la Commission et les leaders des syndicats et du patronat européen.

Cet effort trouve un prolongement plus ciblé avec le forum d'aujourd'hui. Il confirme que l'emploi est notre priorité, avec un accent particulier sur les personnes les plus vulnérables face à l'emploi, à commencer par les personnes en maladie de longue durée et les personnes handicapées. Il est évident que ce public doit occuper une place importante dans nos efforts.

Tout d'abord, l'emploi des personnes handicapées et des personnes en maladie de longue durée doit être une priorité pour contribuer à faire reculer le chômage. Handicap ou pas, maladie de longue durée ou pas, quand une personne est physiquement capable de travailler et qu'elle souhaite trouver un emploi, elle doit pouvoir y arriver.

Notre action doit partir des mêmes bases que les politiques pour l'emploi en général; elle doit en outre s'enrichir pour donner les mêmes chances aux personnes handicapées ou malades sur le long terme qu'à n'importe quel Européen.

Ensuite, le retour à l'emploi de ce public est un enjeu majeur pour nos finances publiques. L'évolution démographique de notre société pèse lourdement sur les systèmes de protection sociale. Chaque personne qui passe du système d'aides sociales au marché de l'emploi représente un allègement des dépenses sociales et une contribution supplémentaires aux finances publiques à travers les cotisations sociales.

Pour ces deux raisons notamment, nous devons accroître nos efforts pour l'emploi des personnes handicapées et des personnes en maladie de longue durée. Nous devons le faire à travers une approche globale incluant:

- une réforme des systèmes de sécurité sociale,
- une meilleure prévention, à travers des conditions de travail et une protection au travail améliorées,
- des efforts en matière de soins médicaux et d'autres formes de réhabilitation,
- et une action renforcée pour lutter contre les discriminations, à commencer par celles dont sont victimes les personnes handicapées.

II – L'UE pour l'emploi sans discrimination

Le meilleur moyen de mieux accompagner les travailleurs défavorisés face à l'emploi est de faire en sorte qu'ils soient considérés sur le marché de l'emploi comme n'importe quel travailleur.

La Commission est particulièrement engagée dans cette bataille. Nous nous battons notamment pour faire respecter les droits des personnes handicapées. Nous utilisons tous les moyens à notre disposition pour cela:

- tout d'abord le droit communautaire. Depuis 2000, nous pouvons nous appuyer sur une directive qui garantit la non-discrimination au travail, notamment pour les personnes handicapées. Cette directive inclut le principe d'aménagement raisonnable. La Commission vient de publier une étude qui montre combien de tels aménagements peuvent s'avérer payants pour les employeurs comme pour les salariés.
- Ensuite les instruments financiers: le Fonds social européen a comme objectif de financer des projets de soutien au retour à l'emploi. Il vise entre autres l'employabilité des personnes handicapées.
- En outre, nous menons des campagnes contre la discrimination depuis plusieurs années maintenant. Les préjugés doivent être démontés et le potentiel de tous les travailleurs doit être mis en valeur.
- Enfin, nous devons pouvoir compter sur des relais pour l'application de nos politiques. En cela, les partenaires sociaux sont incontournables: l'intégration professionnelle de tous les travailleurs est renforcée si nous pouvons compter sur l'implication des employeurs et des syndicats, qui sont des relais d'opinion décisif.

En un mot, la Commission n'a pas ménagé ses efforts ces dernières années pour améliorer le contexte du marché du travail et ainsi mieux accompagner les travailleurs défavorisés dans leur recherche de travail.

III – L'impact de la crise

Mais depuis l'automne dernier, la donne a changé: la conjoncture économique s'est renversée, la croissance européenne s'est transformée en récession. Nous sommes passés de 7% à 9% de taux de chômage.

Certains travailleurs sont les premières victimes de la crise. Les personnes handicapées et celles dont la santé est fragile sont les premières à perdre leur emploi et les dernières à être réembauchées.

Ce public est également le premier touché par les réductions des budgets des services sociaux. Dans certains pays, des institutions qui fonctionnent déjà sur un modèle précaire ont encore réduit leur budget, avec pour conséquence une baisse de la qualité des soins et des conditions de vie. La pression actuelle pour réduire les budgets de santé et de soins de longue durée va dans le même sens.

Face à ce triste tableau, je vois tout de même un aspect positif: cette crise peut être une opportunité pour les personnes handicapées.

- Elle peut être une formidable opportunité à travers les secteurs en difficulté aidés par les gouvernements (*par exemple la construction et le tourisme en Espagne*). Nous avons là l'occasion d'impulser une dynamique positive pour les personnes handicapées: les plans de relance des Etats membres qui passent par de grands travaux publics devraient, par exemple:
 - inclure l'accessibilité comme un des éléments clés de toute construction nouvelle,
 - ou aménager l'accessibilité des lieux touristiques pour augmenter le nombre de visiteurs.
- Les plans de relance des Etats membres peuvent également servir de base à un soutien à l'emploi à travers la création d'emplois dans le secteur social, pour fournir des services, entre autres, aux personnes handicapées.

IV – La Commission et les bases de l'action de demain

La Commission européenne se situe dans la droite ligne de ce volontarisme politique.

Elle est pleinement engagée en faveur de l'égalité de traitement, et donc en soutien aux personnes handicapées et aux personnes en maladie de longue durée. La bataille est encore loin d'être gagnée: en parallèle de la bataille de l'emploi, nous devons continuer à lutter pour ce public en particulier.

D'abord, la stratégie post-Lisbonne. L'an prochain, en deux-mille-dix (2010), la Stratégie de Lisbonne, qui nous a servi de fil rouge politique pendant toute une décennie, arrivera à son terme. Nous préparons déjà l'avenir en matière de croissance et d'emploi. La situation des personnes handicapées ou de santé fragile sera au cœur de notre nouvelle stratégie politique. A nous de réfléchir comment servir au mieux cet objectif.

En parallèle, nous préparons la suite de notre stratégie en matière de handicap, qui arrivera aussi à échéance l'an prochain (2010).

Notre objectif pour 2008-09 était d'améliorer l'accessibilité dans tous les domaines; étant donné le marché de l'emploi aujourd'hui, nous poursuivrons notre action dans ce domaine.

Le projet de directive horizontale en matière d'égalité de traitement, adopté en 2008 par la Commission dans le cadre de l'agenda social renouvelé, renforcera encore la protection des personnes handicapées en ce qui concerne l'accès aux biens et aux services.

Plus largement, l'action de l'Union européenne comme celle des Etats membres devra se conformer à la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées, qui est en cours de ratification par les États membres.

Nous avons ouvert plusieurs chantiers à la fois et nous veillerons à les mener à bien en parallèle dans un souci de cohérence: notre priorité reste l'emploi, l'emploi de tous et en particulier de celles et ceux qui sont le plus en difficulté.

Conclusion

Trouver un travail aujourd'hui devient difficile, tant le nombre d'emplois diminue et celui des chômeurs augmente. Cette difficulté est accrue en particulier pour les personnes handicapées et pour les travailleurs qui doivent lutter sur le plan de l'emploi en même temps que sur celui de la santé.

La crise n'a rien arrangé. Nous avons les yeux rivés sur les chiffres du chômage en général: or, les personnes handicapées ou en maladie de longue durée subissent plus durement encore cette réalité.

L'Union européenne comme les Etats membres doivent renforcer leur stratégie pour l'emploi pour ce public en particulier. Car l'emploi est synonyme de revenu et de reconnaissance sociale, deux ressources peut-être encore plus importantes aux yeux de ce public. Notre priorité est de maintenir les emplois existants; notre seconde priorité est d'éviter toute augmentation du chômage de longue durée. Nous avons le potentiel pour améliorer l'emploi de ces travailleurs: utilisons-le ensemble pour réaliser notre ambition.

En parallèle de notre combat pour l'emploi, je voudrais insister sur les dépenses publiques. L'Europe est reconnue pour son modèle social. Elle résiste d'ailleurs bien à la crise grâce à ses amortisseurs sociaux. Si nous voulons conserver cet avantage comparatif, nous devons également passer par un retour à l'emploi des personnes handicapées ou en maladie de longue durée. En misant sur l'emploi de ce public, nous faisons également un geste pour l'équilibre des finances de nos systèmes de protection sociale.